



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 17 juillet 2020

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 juillet 2020**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt, le vingt-sept juillet, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : M. BROQUÈRES (a procuration pour CHAPUIS), Mme COUDROY, M. LAFOURCADE, Mme REBECHE, M. DUCASSE, Mme COURROS, MM. GOSSELIN, DAUBA (a procuration pour Mme THIEBLIN), Mme ZELLER, M. DELAS, Mme LAPORTE, M. MAULNY, Mme GARBAY, M. FAUVEL, Mme PARTOUCHE-SEBBAN, M. DARRIBEYROS (a procuration pour M. BRUEY), Mme DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Etaient excusés : Mme CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DAUBA), M. BRUEY (a donné procuration à M. DARRIBEYROS).

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n° 4

DELIBERATION

Rapporteur : Mme COUDROY,

Objet : Budget principal commune de Tartas – Approbation du compte Administratif 2019

Au terme de l'exercice 2019, les résultats du compte administratif de la VILLE de TARTAS, conformes au Compte de gestion 2019 de Madame la Trésorière municipale, s'établissent à :

Dépenses 2019 de fonctionnement réalisées : **3 349 713.67 €**

Recettes 2019 de fonctionnement réalisées hors excédent n-1 : **3 695 254.76 €**

Excédent de fonctionnement de n-1 repris en 2019 : 530 948.95 €

Résultat de clôture 2019 de fonctionnement : **876 490.04 €**

Dépenses 2019 d'investissement réalisées : **2 297 069.75 €**

Recettes 2019 d'investissement réalisées : **1 902 484.86 €**

Résultat de clôture en investissement : **- 394 584.89 €**

Restes à réaliser fin 2019 d'investissement Dépenses : **431 112.78 €**

Restes à réaliser fin 2019 d'investissement Recettes : **348 862.32 €**

Besoin sur restes à réaliser d'investissement : **- 82 250.46 €**

Besoin global sur investissement (réalisé et restes à réaliser) : **- 476 835.35**

Il est précisé que M. le Maire se retire et ne participe pas au Vote et que Mme COUDROY a présenté les résultats.

Après en avoir délibéré

Où l'exposé du rapporteur

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

APPROUVE le compte Administratif 2019.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.